



Les Archers d'Argences



Invitation

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours de Tir à 18m (2 x 18m) que nous organisons les

19 et 20 Octobre 2024 au nouveau Gymnase (20 cibles)

Cette compétition sélective pour les championnats du Calvados, de Normandie et de France se déroulera au **gymnase des coteaux**, Allée Val ès Dune, 14370 Argences (en face du centre aquatique Dunéo).

Coordonnées GPS : N- 49°07'13.978" O- 0°10'2.867"

	SAMEDI Après-Midi	SAMEDI Soir	DIMANCHE Matin	DIMANCHE Après-Midi
Ouverture du greffe et inspection du matériel	13 h 15	19 h 00	7 h 45	12 h 45
Entrainement (3 volées)	14 h 00	19 h 45	8 h 30	13 h 30
Début des tirs	A l'issue des volées d'entraînement			

Musique d'ambiance pendant les tirs



BLASONS

- Arcs classiques : Blason Ø80 pour les U11
Blason Ø60 pour les U13 et U15
(Blason Ø60 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)
Blason Ø40 pour les autres catégories
(Blason Ø40 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)
- Arcs à poulies : Blason Ø40 trispots verticaux de U15 à Séniors 3
- Arcs nus : Blason Ø60 pour les jeunes (U15 et U18)
(Blason Ø60 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)
Blason Ø40 Scratch (de U21 à Séniors 3)
(Blason Ø40 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

U11 à U18	6€	
Autres catégories	8€	Les départs suivants sont à 7€.

Les inscriptions seront à régler sur place lors du passage au greffe.

Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Les inscriptions sont à effectuer en ligne via le formulaire d'inscription :

<https://lesarchersdargences.fr/inscriptions-concours-salle-2024/>

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>

RECOMPENSES

INDIVIDUELLES : Aux 3 premiers de chaque catégorie

Les récompenses se dérouleront le dimanche soir vers **17h30.**

ARBITRES

Arbitre principal : Olivier DELIQUAIRE

Arbitres adjoints : Gérard NOËL, Thomas BOISGONTIER, Hervé BOISGONTIER et Christophe OUZOUF

IMPORTANT

Tous les archers inscrits doivent se présenter au greffe munis d'au moins une des pièces suivantes :

- La licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Le passeport sportif avec photo récente
- Tout autre justificatif officiel d'identité

- Un certificat médical ou le passeport signé du médecin si « NON » précisé sur la licence

Tenue selon réglementation FFTA.
Les chaussures de sport sont obligatoires.
Les chiens sont interdits dans la salle.

RESTAURATION

- Buvette et restauration sur place (sandwichs, boissons, gâteaux, ...)
Il ne sera pas autorisé de manger dans les gradins. Une salle sera réservée à cet effet.

Et comme toujours :

Pot de l'amitié après chaque tir.

La traditionnelle soupe à l'oignon est offerte le samedi soir après les tirs.

Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir